

# Les grands incendies de l'été 2003

## Bilan et analyse de la lutte

par le Colonel Christian FAVRE  
et le Lieutenant-Colonel Pierre SCHALLER

*Les conditions drastiques du milieu durant cet été 2003, ajoutées à une recrudescence du nombre de départs de feux dans certains secteurs, ont rendu la lutte encore plus âpre que d'habitude. Cette année, plus que jamais, les questions : d'urbanisation en forêt, d'inconscience du risque de la part de la population, ou encore de non application du débroussaillage obligatoire autour des habitations, ont été saillantes. Mais aussi, après quelques années de relative "tranquillité" sur le plan des feux de forêt, les liens entre les différents acteurs de la prévention et de la lutte restent à renforcer. La communication est indispensable entre forestiers, sapeurs-pompiers, forestiers-sapeurs...*

### Une poudrière végétale

La période estivale 2003 dans le Var a été caractérisée par :

- des températures exceptionnellement élevées avec des moyennes mensuelles très supérieures aux moyennes saisonnières,
- une hygrométrie particulièrement basse,
- une teneur en eau du sol proche de zéro,
- des vents faibles à modérés,
- une recrudescence des départs de feux, notamment durant le mois de juillet.

### Les grands feux de l'été 2003

#### *Vidauban, le 17 juillet*

Le feu démarre à 14 heures 37, le long d'une route dans un milieu périurbain dispersé, un hélicoptère bombardier d'eau en transit signale le feu et largue 3 minutes plus tard : le feu est déjà hors de portée.

Un feu de forêt dans l'Estérel s'est déclaré 20 minutes plus tôt.

Le feu atteint la mer huit heures plus tard après avoir parcouru 22 km.

Soixante-neuf groupes feux de forêt et treize avions bombardiers d'eau ont été engagés, 6744 hectares sont détruits ; aucune victime n'est à déplorer, mais un camping est en partie détruit, et une dizaine de maisons touchées.



**Photo 1 (en haut) :**  
Les pompiers varois  
lors du feu  
du Cannet-des-Maures  
Photo SDIS 83

**Photo 2 (ci-dessus) :**  
Le feu de La Motte  
Photo SDIS 83

### **Saint-Raphaël, le 25 juillet**

Le départ de feu a lieu à 14 heures 42, le feu est virulent, parti en bordure de route, et peut atteindre rapidement les Alpes-Maritimes. Une zone urbanisée est très proche, un incendie de forêt de 20 hectares est en cours de traitement.

Cinquante groupes feux de forêt et huit avions bombardiers d'eau sont engagés, on notera le renfort efficace du skycrane italien.

Le bilan est de 924 hectares détruits ; ni victimes, ni dégâts aux constructions.

### **Vidauban, le 28 juillet**

Le départ se produit à 16 heures 23 en plein massif, le long d'une route. Le feu est immédiatement très virulent, à cinétique très rapide.

Un feu de forêt s'est déclaré 5 minutes plus tôt à Puget-sur-Argens, cinq groupes sont engagés, 111 hectares de forêt et un camping sont détruits.

De nombreuses zones urbanisées sont menacées.

De nombreux départs de feux (28 dont 12 dans des massifs) sont à déplorer ce même jour.

Quarante-cinq groupes feux de forêts, neuf avions bombardiers d'eau sont engagés.

Malheureusement quatre personnes rat-trapées par le feu dans leur fuite sont décédées, de nombreuses constructions touchées, 5646 hectares détruits.

### **La Motte, le 28 juillet**

Le feu se déclare à 18 heures 15 en plein massif, il est virulent et à cinétique rapide (3000 mètres dans la première heure) malgré des zones cultivées (vignes).

Une zone habitée se trouve dans l'axe de propagation, ainsi que trois campings importants (capacité d'accueil : 20 000 personnes).

Le relief est tourmenté et le vent tournant. Cinquante-et-un groupes feux de forêt et sept avions bombardiers d'eau sont engagés.

Plus de 1960 hectares sont détruits ; ni victimes, ni dégâts aux constructions ne sont à signaler.

Le MI6, hélicoptère bombardier d'eau, se révèle être peu adapté dans le relief.

### **La Garde-Freinet, 21 août**

Le premier départ de feu se produit à 16 heures 58, trois autres départs auront lieu en 11 minutes, un cinquième à 19 heures 50, tous dans le même secteur.

Le hameau de la Moure se trouve sur l'axe de propagation.

Vingt-six groupes feux de forêt et vingt-trois aéronefs sont engagés, 378 hectares détruits ; ni victimes, ni dégâts aux constructions.

### **Le Cannet-des-Maures, 31 août**

Le feu se déclare à 9 heures 36 en plein massif, alors que d'autres feux sont en cours :

– La Roque Esclapon : 100 hectares, 13 groupes d'intervention,

– Les Arcs : 16 hectares, 21 groupes d'intervention.

L'habitat est diffus. Trente-huit groupes, quatre hélicoptères bombardiers d'eau, onze avions et cinq bulldozers sont engagés.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le nombre de groupes est porté à cinquante-et-un, la presqu'île de Saint-Tropez est menacée d'encerclement.

Le 2 septembre une renverse de vent déplace la menace à l'Ouest.

2726 hectares, plusieurs habitations et quatre engins d'incendie sont détruits.

Le 1<sup>er</sup> septembre, trois sapeurs-pompiers périssent.



### Le constat

On a pu noter des vitesses de propagation inobservées à ce jour :

- Vidauban I : 22 km en 8 heures,
- Vidauban II : 15 km en 3 heures,

2% des feux totalisent 99% de la surface détruite.

98% des feux sont rapidement maîtrisés : ils ne totalisent qu'un % de la surface détruite.



### Les enseignements réaffirmés

Certains ouvrages de D.F.C.I. n'ont joué aucun rôle car ils étaient mal situés et en plein vent.

D'autres ouvrages de D.F.C.I. ont joué un rôle important :

- ils étaient bien situés,
- et/ou ils étaient à l'abri du vent,
- ils étaient connus des services de lutte.

Une urbanisation ignorant le risque *feux de forêt* met en danger les occupants et les sauveteurs, désorientée, désorganisée et retarde la lutte.

L'autoprotection de 90% des constructions n'est pas assurée par le débroussaillage réglementaire. Ceci entraîne une mise en danger des occupants (en fuyant, les occupants sont en grand danger) ; des risques importants de destruction ; des secours distraits de la mission essentielle.

### La prévention

– *Des inconnues* : renforcer la recherche des causes d'incendie.

– *Des imprudences* : informer, sensibiliser le public.

– Peu, mais trop *d'actes malveillants* : mettre en insécurité les incendiaires.

– *De l'insouciance* : proscrire la construction en zone à haut risque ; enrayer le mitage de la forêt.

– *Des obstacles* : créer un cheminement périphérique permettant le déplacement rapide des secours en interface habitat/forêt.

– *Des réseaux routiers saturés* : confiner les populations ; les évacuer exceptionnellement ; s'appuyer sur les plans d'urgence communaux ; mieux adapter la réglementation de l'hôtellerie de plein air.

**Photo 3 (en haut) :**  
Le feu du Cannet  
Photo SDIS 83

**Photo 4 (ci-dessus) :**  
Le feu se rapproche  
des zones habitées,  
feu de Vidauban II  
Photo SDIS 83



– Une pertinence des implantations des ouvrages de D.F.C.I à rechercher : conserver les ouvrages validés par les utilisateurs ; abandonner les ouvrages dangereux et inutiles ; créer des ouvrages bien situés et bien orientés par rapport au vent dominant.

– Un certain bricolage : création d'un véritable statut de la D.F.C.I.

– Améliorer la coopération forestiers / sapeurs-pompiers : élaboration des P.I.D.A.F., réception de travaux, suivi de l'entretien, mise à jour de la cartographie.

### La lutte



– Renforcer l'organisation du commandement .

– Assurer une plus grande sérénité dans le fonctionnement du PC : identifier clairement les autorités autorisées : préfet, sous-préfet, maire, procureur, conseil général, D.D.A.F./O.N.F., police/gendarmerie, maître d'œuvre D.F.C.I., président C.C.F.F. ou A.D.C.C.F.F.

– Attaques massives parfois impossibles : nécessité de disposer de moyens aériens bombardiers d'eau gros porteurs : avions et hélicoptères.

– Sécurité des engins : un avenir : géolocalisation GPS des véhicules.

– Un contour de feu indispensable (fumée, nuit) : la cellule forestière d'appui doit pouvoir jouer pleinement son rôle ; système de géolocalisation du contour du feu embarqué dans un vecteur aérien.



Photos 5, 6 et 7 :

Les forces de lutte sont trop souvent retardées par une urbanisation ignorant le risque *feux de forêt*. Cette propriété (photo du milieu), bien débroussaillée, a été épargnée par le feu (incendie de Vidauban I), ça n'a pas été le cas du cabanon (photo du bas) lors de l'incendie de Vidauban II. Photos SDIS

### Gestion de l'après-crise

1 - Le désarroi des sinistrés : aider et soutenir les populations lors de la sortie de crise.

2 - Réhabiliter les espaces incendiés.

3 - Plus d'efficacité :

– le retour d'expérience est le prolongement naturel de l'action,

– pas de plus, du mieux.

**C.F., P.S.**